

## **Du plan à l'élévation**

M. Pierre-Marie TRICAUD et Mme Corinne LEGENNE

*Architectes-paysagistes, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France (IAU)  
présenté par Mme Anne-Marie CHAVANON*

*Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France (IAU),*

*Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires (FIHUAT)*

Mme Anne-Marie CHAVANON, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile de France (IAU) Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires (FIHUAT)

Nos ateliers sont consacrés à l'articulation entre identité, qualification des paysages et démocratie. Au cours des précédents ateliers, nous avons eu la présentation de travaux passionnants sur les deux premiers termes de cette équation. Ce troisième atelier nous oriente clairement vers la participation des citoyens, vers la démocratie, principe clé du Conseil de l'Europe.

Quels outils et quelles méthodes mettre à la disposition des usagers pour qu'ils soient en mesure d'exercer ce droit à la démocratie en percevant, identifiant et s'appropriant le paysage ainsi que nous y invite la Convention européenne du paysage ?

J'aimerais, dans ce cadre particulier, introduire très brièvement quelques réflexions menées par deux de mes collègues, Pierre Marie Tricaud et Corinne Legenne, architectes paysagistes à l'IAU, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile de France (région de Paris), membre de la FIHUAT. C'est un institut qui regroupe quelque 200 experts des disciplines de l'aménagement et de l'urbanisme, qui travaille au quotidien sur une région capitale de 11 millions d'habitants et une superficie de 12 000 km<sup>2</sup>, presque la taille du Monténégro. Cet Institut intervient aussi à l'étranger, notamment en Asie, en Afrique, en Amérique du sud et sur le pourtour de la Méditerranée. Et c'est à partir de cette expérience que Pierre-Marie Tricaud, ancien président de la Fédération française du paysage, et Corinne Legenne, qui a coordonné la réflexion du Schéma directeur de la Région d'Ile-de-France en matière de paysage, souhaitent vous présenter une réflexion qui s'intitule « Du plan à l'élévation ».

Cette réflexion traite de la contradiction fréquente entre les méthodes utilisées pour l'aménagement – le plan à l'horizontale – et la perception humaine, qui ne voit guère que les éléments verticaux. La plupart du temps, nous soumettons aux décideurs et à la population sollicitée des éléments graphiques qu'ils ont beaucoup de mal à interpréter avant d'émettre un avis ou de prendre une décision.

La Convention d'Aarhus est vigilante sur ce point : elle préconise de donner des informations compréhensibles à un moment où le projet est encore réversible. Or seuls les experts sont capables de comprendre, en temps et heure, la signification d'une ligne, d'un hachuré, de taches de couleurs, a fortiori de cartes topographiques. Autrement dit, la plupart du temps, le projet, tel que nous le présentons, ne permet pas vraiment l'exercice de démocratie. Il ne permet pas au citoyen d'imaginer le projet final, et donc d'exprimer son accord ou son désaccord en connaissance de cause.

## **Du plan à l'élévation**

Pierre-Marie TRICAUD et Corinne LEGENNE

*Architectes-paysagistes, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France*

*Article publié dans Les Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU), n° 159,*

*2011, pp. 41-43.*

Le plan est utile pour avoir une vision synthétique d'un projet, et ce d'autant plus que l'étendue de ce projet est grande. Mais il ne rend pas compte de ce que les usagers verront dans la réalité ; d'où

l'importance d'anticiper cette vision en élévation, que les nouveaux outils de visualisation peuvent faciliter, à condition toutefois de le leur demander.

Depuis quelques millions d'années, l'homme est un bipède ; il regarde devant lui ou autour de lui et voit les autres bipèdes, les murs de sa demeure, les façades des autres demeures, les lisières et les reliefs à l'horizon ; et tous ces éléments verticaux tiennent plus de place dans son champ visuel que le sol de sa maison, de sa cour ou de son pays, même jusqu'à l'horizon. Depuis quelques siècles, au mieux quelques millénaires, il se penche aussi sur le sol ou sur des tables pour tracer le plan de ses projets. C'est ainsi qu'il conçoit ce qu'il veut fabriquer, à tel point qu'un plan est devenu au sens figuré synonyme de projet. Mais tandis que certains conçoivent le monde de demain en plan, tous continuent de voir celui d'aujourd'hui en élévation.

Même ceux qui conçoivent le monde de demain n'utilisent pas que le plan : la maquette, le dessin en élévation sont aussi anciens que ce dernier ; la vue perspective se pratique depuis au moins cinq siècles ; et depuis quelques années, l'image de synthèse permet de créer des maquettes virtuelles et des perspectives sous tous les angles. Mais surtout, un projet de bâtiment, de jardin, de ville, a toujours été conçu d'abord in situ, les outils de représentation n'étant que des auxiliaires. C'est ce que pratiquait Le Nôtre, discutant avec le roi, depuis la terrasse du château de Versailles, de même que les auteurs de jardins anglais, qui voulaient les faire ressembler à des tableaux ; c'est la méthode qu'employait Jacques Simon au début des années 1970, lorsqu'il prenait lui-même les commandes d'un engin de terrassement pour modeler le parc Saint-John-Perse à Reims ; c'est celle que retrouvent aujourd'hui les disciples de ces grands paysagistes (cf. Bertrand Deladerrière, « Dessiner (ou non) avant d'agir ? », *Les Cahiers de l'IAU*, n° 159, 2011, pp. 46-47).

Rien ne remplace la confrontation au réel pour permettre au projet d'imaginer ce que l'on verra, en élévation et à distance. Inversement, pour les projets complexes qui sont souvent ceux d'aujourd'hui, cette confrontation ne dispense pas de l'emploi des outils de représentation, mais elle impose de les utiliser à bon escient. Les nouveaux outils de représentation n'assurent pas automatiquement cette confrontation. L'image de synthèse donne des vues en trois dimensions, mais elle ne gère pas encore bien la distance. Et même quand c'est le cas, encore faut-il créer les images qui montrent les points de vue pertinents, savoir les observer et en tirer les enseignements.

Cette nécessaire prise en compte de ce que l'on voit dans la réalité, au-delà du plan sera illustrée ici par quatre thèmes : la ligne droite et la tour, le merlon et le belvédère.

### ***Une ligne droite sur un plan, c'est une perspective dans la réalité***

Poursuivant une tradition attribuée à leur pays, les paysagistes et les urbanistes français aiment tracer des lignes droites. Mais, soit par ignorance, soit par peur de ne pas paraître modernes, ils négligent souvent deux caractéristiques qui ont toujours accompagné les compositions droites : la mise en perspective et la symétrie. Non seulement dans le jardin à la française, mais d'abord dans les villas italiennes, et du jardin persan au Taj Mahal, d'Angkor à la Cité interdite, l'axe rectiligne en perspective sur un monument ou sur l'horizon, renforcé par la symétrie, a toujours impressionné, fasciné ou séduit, par la focalisation sur un point qui semble à l'infini, par l'emboîtement des plans successifs.

Quant à la symétrie, qu'elle soit celle d'un bâtiment, d'un jardin ou d'une avenue, elle est un moyen efficace de faire exister cette ligne imaginaire bien plus puissante que n'importe quelle ligne matérielle : l'axe de symétrie. Tout objet placé dans cet axe (entrée, monument) attire l'attention et règne sur l'ensemble de la composition. La symétrie n'est qu'un moyen et, croyant qu'un certain académisme en avait fait une fin, le mouvement moderne a jugé bon de s'en affranchir.

L'oubli que la ligne droite fournit une perspective conduit à des compositions magistrales en plan mais qui ne vont de nulle part à nulle part, où se trouve par hasard mis en valeur un objet qui ne le mérite pas, ou qui butent sur des obstacles imprévus ; ou bien à la fermeture de perspectives existantes.

### ***Une tour, c'est un point de repère qui n'est pas vu que des endroits prévus***

Le problème des immeubles de grande hauteur n'est pas lié à un défaut de conception en élévation : au contraire, c'est ainsi qu'ils sont le plus représentés avant d'être construits. Mais ces représentations sont le plus souvent celles du bâtiment isolé, ou dans son environnement immédiat. Le souci de visualiser le projet dans son contexte devrait ici être étendu à un territoire beaucoup plus vaste. La tour Montparnasse a été étudiée pour être vue de la rue de Rennes et du boulevard Edgar-Quinet, mais sa silhouette désaxée fait boiter la perspective du Champ de Mars.

Il conviendrait aussi de s'interroger sur la signification de la grande hauteur, et plus généralement de la mise en point de repère d'un bâtiment. Dans la ville médiévale de la Chrétienté européenne, ce sont les clochers qui sortent du velum ; de même les minarets et les dômes dans l'Orient musulman ; dans les états-nations depuis la Révolution française, les bâtiments publics dominent la composition urbaine, soit par la hauteur soit par la mise en perspective. Qu'est-ce qui domine la ville contemporaine ? Tantôt des tours d'habitat qui singularisent au hasard certains logements (et la mise en point de repère n'a plus de sens), tantôt et surtout des tours de bureaux dont les plus visibles sont celles des compagnies les plus influentes (et le sens est celui de la prise de pouvoir d'une oligarchie marchande sur la chose publique).

### ***Un mur ou un merlon sur un plan, c'est un horizon bouché dans la réalité***

Que ce soit pour protéger du bruit, pour masquer volontairement une vue pour motifs de sécurité, ou simplement pour disposer des terres en excès, les murs, merlons, buttes et autres remblais envahissent le paysage, et surtout ses premiers plans. Petites causes, grands effets : un talus est si facile à tracer sur un plan, et il bouleverse toute la perception d'un site. Les routes en remblai ferment la vue dans l'axe des vallons ; celles en déblai en privent leurs usagers. Les buttes qui ornent le terre-plein central des ronds-points empêchent d'appréhender l'ensemble du carrefour et d'anticiper les sorties. Et même «paysagés», les merlons confisquent le paysage ; celui-ci se ferme, l'horizon disparaît.

La cause de cette fermeture n'est pas seulement la paresse du plan sans élévation : la plupart des chantiers, d'infrastructure comme de construction, produisent plus de déblais que de remblais, et transporter la terre coûte cher. Mais la mise en dépôt sur place n'est pas toujours synonyme d'horizon bouché. Un projet conçu en trois dimensions – au lieu d'une zone hachurée sur un plan –, peut permettre de ménager les vues importantes, d'en restituer par des belvédères, de relier les formes créées, de limiter les talus raides difficiles à entretenir. Ainsi les franchissements des infrastructures sont-ils de plus en plus accompagnés de talus adoucis, qui occupent toute l'emprise des délaissés, notamment à l'intérieur des boucles.

### ***Un belvédère ouvert, c'est un paysage reconquis***

Voir, c'est posséder. Yves Lacoste rappelle que les premiers à s'intéresser à la vision panoramique ont été les militaires et que les points de vue prisés aujourd'hui pour aménager des belvédères touristiques l'ont été longtemps pour des batteries, des forts ou des postes de surveillance. Donc donner à voir un espace au public, c'est permettre à celui-ci de se l'approprier. Un espace vu depuis un point fréquenté et apprécié sera protégé par la *vox populi* plus sûrement que par bien des règlements – ou il le sera via des règlements efficaces dans la mesure où ils s'appuient sur une demande sociale.

La relation avec les autres sujets traités ici, c'est que les projets d'ouverture au public de belvédères sont de ceux où le plan est du moindre secours. Ils ne sont pas non plus les plus difficiles à mettre en œuvre : on peut considérer que l'identification du point de vue et la décision de l'ouvrir représentent la moitié du travail. Encore faut-il la décision de le réaliser, d'ôter les obstacles visuels (après avoir ôté les obstacles fonciers et financiers), et de l'aménager par un projet qui ne se contente pas de donner à voir mais accomplit l'autre moitié de la tâche : la mise en valeur, l'encadrement des vues, l'aménagement d'un cadre immédiat qui donne envie de s'y arrêter.

Plusieurs dizaines de points de vue, répartis sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, principalement situés sur les rebords des plateaux, aux cotes 100 m (Seine Amont, rive gauche de la Marne, buttes de l'Aulnay et de Romainville, coteau d'Issy à Suresnes...) et 150 m (plateaux de Marly, Clamart, Saclay), permettent de voir la métropole ou de larges parties et de saisir son ampleur. Ces belvédères se répartissent sur plusieurs lignes de crête continues, dont certaines font déjà l'objet de projets de mise en valeur (Corniche des Forts de l'Est, Parc des Hauteurs d'Issy à Suresnes, Jardin panoramique à Cachan...), notamment dans le cadre de Paris Métropole. La mise en valeur de ces belvédères et leur mise en réseau à l'échelle de la métropole pourraient être un vecteur d'identité commune.

En conclusion, chacun de ces quatre sujets montre de mauvais et de bons exemples de l'effet obtenu dans la réalité, par une vue en élévation, à partir de projets conçus en plan : bons ou mauvais selon que le projet s'est contenté du plan ou a anticipé cette vue réelle. Ils montrent aussi, comme l'a souligné Anne-Marie Chavanon, l'enjeu de démocratie lié au fait de donner à voir le paysage, avant et après les projets. Si voir c'est posséder, donner plus à voir au public, c'est lui permettre d'exercer davantage son contrôle et ne pas le laisser aux spécialistes ; donc tout ce qui contribue à boucher les vues affaiblit la démocratie, tout ce qui contribue à les ouvrir ou à les découvrir renforce la participation du public et la démocratie.